



**14^{ème} Séminaire
8 et 9 mai 2017**

**PALM CLUB HÔTEL Abidjan
Côte d'Ivoire**

« Quelle régulation pour la promotion d'un internet ouvert ? »

PROGRAMME

**À l'invitation de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) de Suisse, président de FRATEL,
et de l'Autorité de Régulation des Télécommunications-TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)**

8 mai 2016

08:00 Accueil des participants au PALM CLUB HÔTEL d'Abidjan

09:00 Cérémonie d'ouverture

- Mot de bienvenue de M. Claude M'BAYIA, membre du conseil de régulation de l'ARTCI
- Intervention de Mme Françoise LEGERET de l'OFCOM suisse, président de FRATEL
- Allocution de M. André APETE, directeur de cabinet du Ministre ivoirien de la communication, de l'économie numérique et de la poste

09:30 Table ronde 1 – Quelle régulation pour soutenir l'accès à l'internet fixe ou mobile ?

Afin de faire face aux demandes croissantes de connectivité en termes de débit et de qualité de service de la part des utilisateurs et de s'assurer que les bénéfices de la transformation numérique seront partagés par tous, il importe aux régulateurs et instances publiques d'encourager les opérateurs à investir massivement dans les réseaux très haut débit fixe et mobile. Au-delà de ces politiques incitatives à l'amélioration de la connectivité et de la performance des réseaux, il est essentiel que les régulateurs disposent d'outils de mesure de couverture fixe et mobile et de qualité de service adaptés. Cette table ronde pourra décrire les solutions pour améliorer la connectivité et les développements des réseaux dans les pays membres de FRATEL compte tenu des différents usages actuels et des besoins des utilisateurs finals. L'enrichissement des cartes de couverture mobile, la mise à disposition des informations en données ouvertes (*open data*) ou encore les nouveaux outils numériques de production collaborative pour la mesure de qualité du réseau fixe ou mobile seront également abordés.

Président :

-Mme Françoise LÉGERET, collaboratrice scientifique - OFCOM (Suisse)

Introduction :

-M. Vincent ROGER-MACHART, directeur de projets - ICEA

Témoignages :

-M. Wajdi GARALI, chef du département QoS internet - INT (Tunisie)

-M. Guy-Michel KOUAKOU, Directeur de l'Économie et Marchés, de la Prospective et des Statistiques - ARTCI (Côte d'Ivoire)

-M. Younes BENCHERKI, Chef de division à la Mission Réglementation - ANRT (Maroc)

-M. Charles SIRANSY, Directeur juridique et réglementaire - Atlantique Télécom (Moov Côte d'Ivoire)

-M. Fabien RENAUDINEAU, Président directeur général - QOSI

11:00 Session de questions-réponses

12:30 Déjeuner

13:45 Table ronde 2 – Quels outils réglementaires à disposition des régulateurs pour garantir la neutralité de l'internet ?

La neutralité de l'internet suppose de garantir un traitement égal et non-discriminatoire du trafic dans le cadre de la fourniture de services d'accès à l'internet ainsi que les droits correspondants des utilisateurs finals. L'un des aspects du débat public porte sur la question du contrôle exercé par les opérateurs sur le trafic acheminé. Il conduit ainsi à examiner les pratiques des opérateurs sur leurs réseaux, mais également leurs relations avec certains fournisseurs de contenus et d'applications. L'objectif de cette table-ronde sera, d'une part, de présenter l'état de la situation dans les différents pays membres de FRATEL et, d'autre part, d'échanger sur les outils à disposition des régulateurs pour garantir la neutralité de l'internet : recueil d'informations sur l'acheminement des données ou sur les nouveaux acteurs numériques, encadrement des pratiques de gestion de trafic et de certaines pratiques commerciales, mesures de transparence, suivi de l'obligation de qualité de service (minimale)...

Président :

-**M. Kalidou GAYE**, Directeur des Affaires Juridiques et Contentieuses -ARTP (Sénégal)

Introduction :

-**Mme Elisabeth COTTE**, avocate associée-Clarity Conseil

Témoignages :

-**M. Jacques STERN**, membre du Collège-Arcep (France)

-**M. Dominique KABRE**, membre du conseil de régulation - ARCEP (Burkina-Faso)

-**Mme Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU**, Responsable des politiques publiques de télécommunications pour l'Afrique - GSMA

-**M. Gérard AVOAKA**, Sous-Directeur Réseaux Data – MTN Côte d'Ivoire

15:45 Session de questions-réponses

16:30 Fin de la première journée et balade sur la lagune Ébrié

19:30 Dîner de bienvenue (aux alentours de la lagune Ébrié)

9:30 Table ronde 3 – Quid des enjeux relatifs au fonctionnement technique de l'internet et à la qualité des relations entre les acteurs ?

Le succès d'internet et sa croissance exponentielle ont eu comme conséquence directe l'épuisement progressif de l'espace d'adresses IPv4 disponibles, certains pays ou régions étant touchés plus que d'autres. Dès lors, se pose aux régulateurs et gouvernements la question des moyens d'encourager et d'accompagner la transition de l'ensemble des acteurs vers le protocole IPv6. Par ailleurs, les prestations d'interconnexion de données étant au cœur du fonctionnement technique de l'internet, il importe que les régulateurs puissent en approfondir leurs connaissances et leur compréhension. Se pose la question de la collecte d'informations auprès des opérateurs de communications électroniques sur les conditions techniques et tarifaires des accords sous-jacents. Une attention particulière pourra être portée aux accords d'interconnexion directe (*peering*) entre fournisseurs d'accès internet et fournisseurs de contenus et d'applications. Enfin, les enjeux liés à la sécurisation des réseaux et à la souveraineté numérique pourront être abordés lors de cette table ronde.

Président :

-M. **Philippe KOUAMÉ**, Directeur de la confiance numérique et de la sécurité des réseaux –ARTCI (Côte d'Ivoire)

Introduction :

-M. **Emmanuel V. ADJOVI**, Responsable du programme « Société de l'Information » - OIF

Témoignages :

-M. **Yaovi ATOHOUN**, chargé des Opérations et de l'Engagement des parties prenantes en Afrique - ICANN
-M. **Jean-Bernard WILLEM**, Directeur Marketing - Orange International Carriers
-M. **Marius César AKRAN**, manager de la conformité Afrique de l'Ouest et Centrale – Jumia

11:00 Session de questions-réponses

12:00 Point sur le MASTERE en régulation de l'économie numérique

12:30 Cérémonie de clôture

14:30 Visite touristique de la ville de « Grand Bassam »